



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Lycée Henri Parriat

49 rue de Gourdon

71300 MONTCEAU LES MINES

Tél. : 03.85.67.92.30

Fax : 03.85.67.92.88

0710054y@ac-dijon.fr

Accompagnement Personnalisé en Seconde

Lycée Henri Parriat

Projet pour l'année 2012-2013

Voici une présentation de ce que pourrait être l'organisation et le déroulement de l'accompagnement personnalisé en seconde pour l'année scolaire 2012-2013 (hors « classes à projet »).

Ces propositions sont le fruit de deux années de pratique de l'AP en seconde, faites de réussites mais aussi de difficultés et d'échecs et donc sources d'enseignements.

Ce dossier aborde différents points :

- *Organisation générale : composition et organisation des équipes ; organisation du travail*
- *Déroulement possible de l'année*
- *Un exemple de planification plus précis*
- *Exemples de travail sur les compétences : communiquer à l'oral ; le sens de l'école, apprendre sa leçon*
- *Ressources disponibles*

Les lignes directrices qui ont conduit à ces propositions sont :

- Conserver l'esprit de ce que doit être l'AP en seconde d'après les textes officiels :
 - o Un apport méthodologique pour des compétences transversales à acquérir progressivement pour le lycée ;
 - o Une pratique « personnalisée », c'est-à-dire qui part de la constitution de groupes de besoin ;
 - o Un travail sur l'orientation ;
 - o La possibilité d'approfondissement des compétences ou de certains enseignements pour les élèves dont les compétences travaillées sont déjà bien acquises.
- Favoriser pour cela au maximum la prise en charge de l'accompagnement personnalisé par des enseignants ayant les élèves en classe, notamment par les professeurs principaux.

Pour cela bien sûr, il faudra une implication volontaire d'un maximum d'enseignants ayant en charge des classes de seconde. Maintenant que deux années sont passées, de nombreux outils pour diverses séquences ont été élaborés... le travail demandé ne doit pas faire peur !

Organisation Générale

Les objectifs visés par cette organisation, tirés des expériences passées, sont donc de :

- Faciliter le travail de coordination au sein de l'équipe d'enseignants ;
- Favoriser la connaissance des élèves pris en charge ;
- Faciliter le prolongement lors des cours de ce qui est fait en AP ;
- A l'inverse, permettre de prolonger ce qui se fait en cours par de la méthodologie adaptée ;
- Maximiser les possibilités d'avoir accès au CDI et à des salles informatiques.

Composition et organisation des équipes ayant en charge l'AP :

- Equipes de 4 enseignants sur une barrette de 2 classes (donc possibilité de faire 4 groupes de besoin), chacun ayant en charge les 2 heures d'AP de la semaine pour une même barrette. Si un enseignant ne devait avoir qu'1 h d'AP sur l'année, il aura alors 2 h sur un semestre ;
- Chaque groupe d'enseignant prévoira le mode de fonctionnement de la barrette, notamment sa coordination (la coordination peut être assurée à tour de rôle par chaque enseignant de l'équipe). Le rôle du coordinateur est entre autre d'élaborer les groupes ; transmettre l'information aux élèves/CPE/collègues ; s'assurer que chacun a accès aux docs nécessaires ; s'assurer de la disponibilité des salles nécessaires...
- Si possible prise en charge de deux heures d'AP par chaque professeur principal des classes (voir argumentaire dans l'encadré ci-dessous) ;
- Présence par équipe d'un enseignant maximum n'ayant pas les élèves des 2 classes en cours ;
- Chaque équipe de 4 enseignants sera complétée par la participation d'un assistant d'éducation.
- Un créneau par semaine sera prévu pour permettre de travailler avec les collègues du CDI.
- Possibilité, lorsque cela semble pertinent, de demander à une CPE de venir travailler avec les enseignants sur une séquence.

Organisation du travail :

L'année sera divisée en périodes au cours desquelles différentes « compétences » (ou aptitudes, savoir-faire ...) pourront être travaillées en fonction des besoins propres aux classes en charge :

- Organiser son travail
- Apprendre sa leçon
- Comprendre les consignes
- Expression orale (y compris en langues)
- Rechercher / trier / utiliser une information
- La synthèse
- Argumentation – logique – raisonnement
- Prise de note - Analyse (recoupe PDN)
- Résumé

De nombreuses compétences peuvent ainsi constituer une préparation aux TPE de Première.

Par ailleurs, l'ensemble des groupes fera un travail sur l'orientation, selon un rythme proposé afin que cela coïncide avec le calendrier des conseils de classe et des vœux des élèves (voir page3).

Pour chaque compétence, des groupes de besoins seront définis et le travail fait sera adapté à chaque groupe. Des séances de concertation seront nécessaires afin de déterminer les modalités des séances d'AP.

Pour certaines de ces compétences, l'équipe d'enseignants pourra repérer des élèves qui n'ont pas besoin de les travailler. Ils pourront alors constituer un groupe « d'approfondissement » de différentes compétences ou éventuellement matières :

- Le travail de groupe
- Organiser une action
- Se construire une culture
- Faire et utiliser un diaporama
- Approfondir un cours
- Découvrir la lecture de la presse...

Pour ces élèves-là, il n'est pas exclu qu'ils puissent à certains moments travailler en partie en autonomie : cela libère alors un enseignant pour travailler avec les autres.

Une ligne « AP » sera insérée dans le bulletin permettant de porter une appréciation du travail réalisé par chaque élève sur les compétences abordées.

Quels avantages à impliquer les PP dans l'AP ?

- **Pour les élèves** : sentir que l'AP est « reconnu » et mis en œuvre par un acteur clé de sa scolarité ; sentir le suivi de ce qui se fait en AP.
- **Pour les PP** : avoir l'occasion d'un contact différent avec des élèves de la classe qu'il a en charge ; Meilleures coordination et efficacité possibles du travail sur l'orientation.
- **Pour le déroulement de l'AP** : faciliter de nombreux diagnostics par une meilleure connaissance des élèves ; prolongement facilité de ce qui est fait en AP ; cadrage plus facile des élèves (suivi des absences notamment) ; efficacité accrue du travail sur l'orientation.

Déroulement possible

Nombre de séances	Compétence travaillée		
2 séances (du 3 au 7 sept)	Concertations : mise au point du fonctionnement de la barrette, répartition des tâches, élaboration d'un planning prévisionnel...		
A partir du 10 septembre 18 séances (y compris concertations)	<p>1^{ère} séance : Présentation de ce que sera l'AP en seconde et de ce qui le différencie des autres dispositifs d'aide et soutien (AED, stages de vacances)</p> <p>Pour laisser le temps de découvrir les élèves et diagnostiquer leurs besoins, possibilité de travailler sur Le sens de l'école (voir page 6): Pas de groupe de besoin. Tous les élèves suivent les mêmes séquences.</p> <p>Ensuite, le travail sera différent en fonction du degré de difficulté diagnostiqué chez les élèves par les enseignants lors des premiers cours.</p>		
	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Pour les élèves rencontrant des difficultés d'adaptation à la seconde :</p> <p>Organiser son travail</p> <p>Apprendre sa leçon</p> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <p>Pour les autres élèves :</p> <p>Travail des compétences méthodologiques ciblées parmi les listes. Pour rester dans l'esprit des premières compétences par exemple :</p> <p>Travailler en groupe</p> <p>Comprendre les consignes</p> <p>Développer des outils de révision (schémas, fiches...)</p> <p>Approfondir un cours</p> <p>Se forger une culture</p> <p>Prendre des notes</p> </td> </tr> </table>	<p>Pour les élèves rencontrant des difficultés d'adaptation à la seconde :</p> <p>Organiser son travail</p> <p>Apprendre sa leçon</p>	<p>Pour les autres élèves :</p> <p>Travail des compétences méthodologiques ciblées parmi les listes. Pour rester dans l'esprit des premières compétences par exemple :</p> <p>Travailler en groupe</p> <p>Comprendre les consignes</p> <p>Développer des outils de révision (schémas, fiches...)</p> <p>Approfondir un cours</p> <p>Se forger une culture</p> <p>Prendre des notes</p>
<p>Pour les élèves rencontrant des difficultés d'adaptation à la seconde :</p> <p>Organiser son travail</p> <p>Apprendre sa leçon</p>	<p>Pour les autres élèves :</p> <p>Travail des compétences méthodologiques ciblées parmi les listes. Pour rester dans l'esprit des premières compétences par exemple :</p> <p>Travailler en groupe</p> <p>Comprendre les consignes</p> <p>Développer des outils de révision (schémas, fiches...)</p> <p>Approfondir un cours</p> <p>Se forger une culture</p> <p>Prendre des notes</p>		
1 séance	Concertation : dernière mise au point des modalités de l'orientation		
4 séances	Information à l'orientation : Peut se faire en classe entière ou plus sous forme de forum, rencontres avec professionnels, équipes pédagogiques, ou anciens élèves... A créer !		
8 séances	<p>En fonction des difficultés propres aux élèves des classes prises en charge, les enseignants constituent des groupes de besoins et choisissent les compétences qui seront travaillées. Tous les élèves de la barrette ne travailleront pas forcément la même compétence si cela semble pertinent.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre les consignes - L'expression orale (y compris en langue) - L'argumentation - Sélection / tri de l'information - Analyser - résumer - Synthèse 		
5 séances (avt conseils 2 nd trim)	Travail individuel sur l'orientation. Les groupes peuvent être constitués en fonction de l'avancement de chaque élève sur son projet d'orientation. Les COP seront associées à cette phase, ainsi que les CPE par exemple pour les élèves « décrocheurs ».		
18 séances (y compris concertations)	<p>Les enseignants constituent des groupes de besoins et choisissent les compétences qui seront travaillées (cf période précédant le travail sur l'orientation).</p> <p>Cette période est particulièrement propice à la réalisation d'un projet (voir remarque ci-dessous) et au réinvestissement de certaines compétences déjà travaillées</p>		
1 séance	Bilan		

Remarque :

Un certain nombre de compétences peuvent être travaillées ou réinvesties à l'occasion de la réalisation d'un « projet » : *organiser un travail en groupe ; recherche - sélection de l'information ; synthèse ; argumentation ; analyse ; résumé ; expression orale ; savoir lire une image ; se forger une culture...* Le « projet » peut être : *un exposé, la préparation-réalisation d'un débat ; une exposition, la participation à un concours ; la réalisation d'une maquette...*

Attention : en aucun cas l'AP ne doit se résumer à l'activité « je fais un exposé » ! Il importe de bien définir quelles compétences seront mobilisées au travers du projet, pour éventuellement prévoir de les travailler indépendamment du projet avec des exercices spécifiques sur certaines séances.

Un exemple de planification plus précis

Nombre de séances	Compétence travaillée	Parcours particuliers possibles
2 séances (3 au 7 sept)	Concertations : mise au point du fonctionnement de la barrette, répartition des tâches, élaboration d'un planning prévisionnel...	
5 séances	Le sens de l'école : Pas de groupe de besoin. Tous les élèves suivent les mêmes séquences. Rque : pour les élèves qui se révéleront « décrocheurs », des séances pourront être prévues plus tard pour travailler la motivation.	
1 séance	Concertation : constituer les groupes pour la compétence « organiser son travail » ou «travailler en groupe » en fonction du retour des enseignants des classes après 4 semaines de cours ; se répartir les séquences de remédiation à préparer. Critères éventuels d'appréciation : travail à la maison non fait, oubli de matériel ou de documents administratifs, difficulté de repérage dans l'établissement...	
4 séances	Organiser son travail : pour l'ensemble des élèves rencontrant les difficultés mentionnées ci-dessus (groupe de besoin)	Pour les élèves n'ayant aucun problème d'organisation personnelle : « travailler en groupe »
1 séance	Concertation : constituer les groupes pour « apprendre sa leçon » en fonction du diagnostic réalisé grâce au retour des équipes d'enseignants et se répartir les séquences de remédiation à préparer.	
7 séances	Apprendre sa leçon : groupes de besoins qui peuvent être réalisés selon la capacité ou non des élèves à : structurer l'information, retenir l'information de façon juste, retenir l'information de façon exhaustive Possibilité aussi de scinder le travail par types de cours à apprendre, par type d'exigences....	Pour les élèves n'ayant aucun problème d'apprentissage des leçons possibilité de prévoir un autre type de travail (« approfondir un cours », « faire un schéma récap »...)
1 séance	Concertation : dernière mise au point des modalités de l'orientation	
4 séances	Information à l'orientation : Peut se faire en classe entière ou plus sous forme de forum, rencontres avec professionnels, ou équipes pédagogiques... A créer !	
1 séance	Concertation * : constitution des groupes et mise au point des exercices de remédiation	
5 séances	Comprendre les consignes : à partir d'un diagnostic réalisé en cours dans la semaine précédente, constituer des groupes de besoin (par exemple par matières - scientifiques ou littéraires-, par degrés de difficulté...)	Pour les élèves n'ayant aucun problème de compréhension des consignes possibilité de prévoir un autre travail
1 séance	Diagnostic pour la compétence « communiquer à l'oral » (possibilité de reprendre le travail de l'année précédente)	
1 séance	Concertation : constitution des groupes (4 groupes de besoin possibles selon les propositions faites l'an passé) et mise au point des exercices de remédiation	
6 séances	Communiquer à l'oral (voir séquences proposées l'an passé)	Possibilité à cette occasion d'un travail sur la « motivation » pour les décrocheurs
5 séances	Travail individuel sur l'orientation . Les groupes peuvent être constitués en fonction de l'avancement de chaque élève sur son projet d'orientation. Remarque : possibilité d'associer les COP pour les élèves qui n'ont aucune idée.	
1 séance	Concertation* : Mise au point des modalités de diagnostic et répartition des exercices de remédiation à construire pour la compétence « Argumenter ».	
6 séances	L'Argumentation : diagnostic fait l'an passé à améliorer pour intégrer l'ensemble des difficultés d'argumentation. Groupes possibles en fonction de la capacité à : reconnaître des arguments, reconnaître la structure d'une argumentation, émettre des arguments.	Travail sur la « motivation » pour les décrocheurs
1 séance	Concertation : Définir les thèmes proposés et la production finale.	
9/10 séances	Rechercher / trier / utiliser de l'information (par exemple pour réaliser un exposé, préparer un débat...) Groupe de besoin non indispensable.	
1 séance	Bilan	

* Conseil : Les séances de concertation ne sont pas figées. Il peut parfois être pertinent de les anticiper par rapport aux séquences de remédiation afin d'avoir plus de temps pour préparer le diagnostic, pour constituer les groupes et prévoir les exercices de remédiation. Dans ce cas, la concertation interrompt le cycle précédent.

Exemples de travail sur les compétences

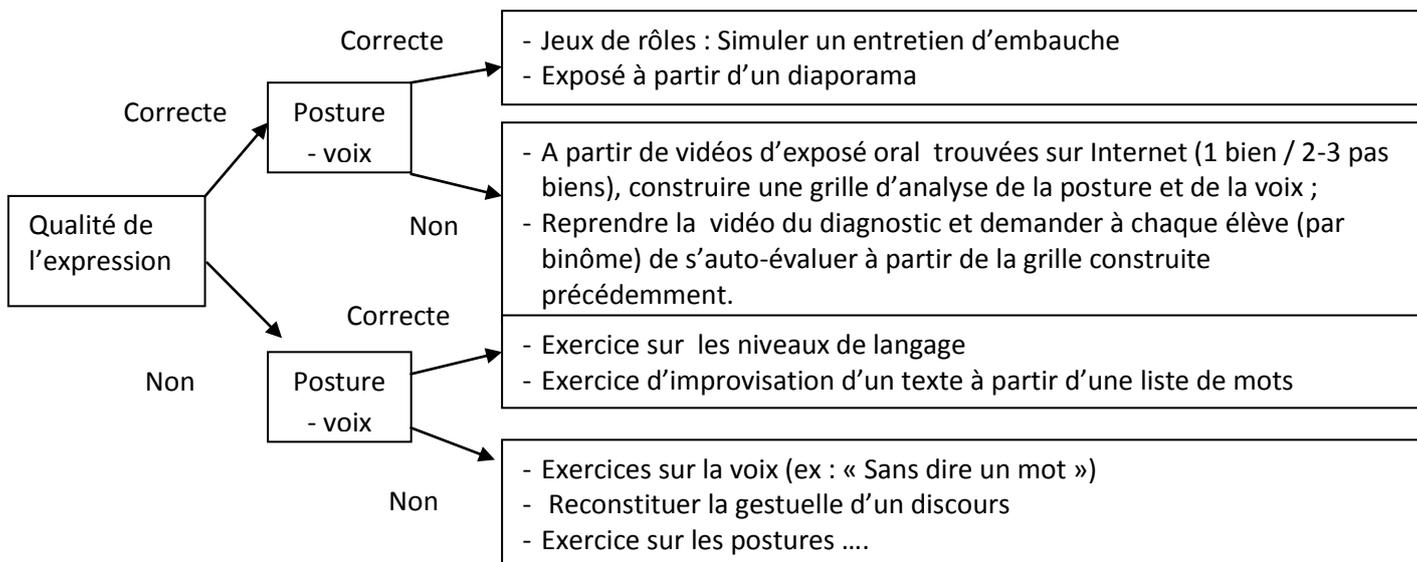
Communiquer à l'oral

1^{ère} étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves

A partir d'une carte postale (tirée au sort) représentant une capitale (comportant photos + 3 indices sur le lieu), l'élève doit parler de ses vacances fictives, pendant 2 minutes. Temps de préparation à définir. L'élève pourra être filmé. Grille d'évaluation complétée par l'enseignant.

⇒ **Constitution des groupes à partir du diagnostic**

2^{ème} étape : activités différenciées en fonction des groupes : exemples



Le sens de l'école

1^{ère} séance : à partir de deux vidéos (« Mon défi pour l'éducation » et « Sichuan, les étudiants face aux examens » recenser les difficultés d'accès à l'éducation (et aux études) à travers le monde et l'importance que « l'école » représente pour les populations concernées.

2^{ème} séance : Echange autour de la question : Est-ce que la problématique de l'école vue au travers des films se pose dans les mêmes termes pour nous ?

Objectif : commencer à discuter autour de ce qu'apportent les études.

3^{ème} séance : Activités autour de l'utilisation des différentes matières (Français, Histoire Géo, math, sciences...) dans la vie de tous les jours.

4^{ème} séance : Préparation d'un débat autour d'une « école autrement », « idéale », « rêvée » et de son efficacité éventuelle... l'idée étant de pointer l'utilité d'un enseignement diversifié.

5^{ème} séance : débat

Apprendre sa leçon

1ère étape : diagnostic pour identifier les besoins des élèves

Scénario : « Vous avez été absent et au retour on vous demande d'apprendre le cours du livre en vue d'une restitution écrite. En une demi-heure apprenez le cours qui vous est donné avec sa synthèse. Puis restituez ce que vous avez appris ».

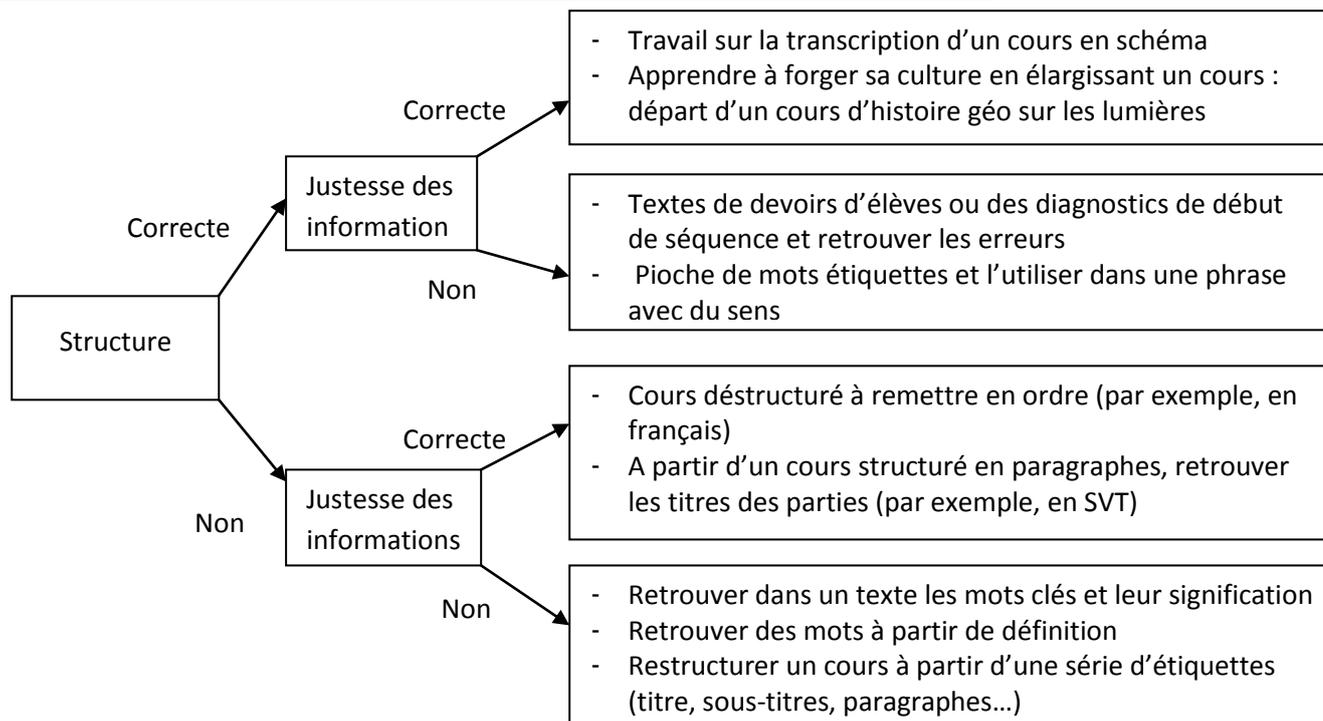
Cours remis : Cours d'Histoire Géo de collège + un résumé : « l'essentiel" »

Pendant la phase d'apprentissage on peut déjà regarder pour chaque élève : lisent-ils tout, prennent-ils des notes, ont-ils repéré la synthèse, le plan.

Evaluation selon grille déjà utilisée : capacité à retenir (justesse, exhaustivité) / structurer l'information OU diagnostic réalisé par les enseignants de la classe après quelques semaines de cours.

⇒ Constitution des groupes à partir du diagnostic

2ème étape : activités différenciées en fonction des groupes : exemples



Ressources disponibles

- **Textes officiels** : <http://www.education.gouv.fr/cid50471/mene1002847c.html>
- **Une clé USB** est disponible en salle 110 qui contient tous les fichiers numérisés des séquences conçues au fil de l'année 2011-2012, ainsi que d'autres jugés utiles (notamment ce document « AP 2012-2013 » pour pouvoir avoir les liens url opérationnels).
Cette clé sera donc une base facilitant l'organisation du travail sur les compétences et pourra (devra) être complétée au fur et à mesure de l'élaboration de nouvelles séquences.
- **Pour les fichiers non numérisés** : le classeur déjà utilisé en 2011-2012 est à disposition en salle 110 (attention à chaque utilisation de bien remettre les documents pour les autres collègues).
- **Par ailleurs, de nombreux sites peuvent être consultés** :
 - <http://www.eduscol.education.fr/pid25088/ressources-pour-accompagnement-personnalise.html>
 - <http://www.ac-dijon.fr/Ressources-pedagogiques/Reforme-des-lycees/Accompagnement-personnalise>
 - <http://www.ac-creteil.fr/reussite/accompagnement-personnalise.pdf>
 - <http://personnels.ac-amiens.fr/index.php?id=31451>
 - <http://ww2.ac-poitiers.fr/apprend/spip.php?article126>